



Votre bibliothèque, une richesse à votre portée !

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

La bibliothèque de Brossard jouit depuis fort longtemps d'une excellente réputation dont nous sommes très fiers. Installée dans de nouveaux locaux depuis juin 2001, on y retrouve à la fois le côté traditionnel des bibliothèques et le modernisme lié aux nouvelles technologies de l'information. Que ce soit pour bouquiner, lire ou travailler, elle demeure un lieu des plus agréables. En plus de favoriser la lecture de détente, elle offre une programmation variée qui accorde une place importante à l'éducation et à la formation.

Pour réaliser ses activités, le Service de la bibliothèque dispose d'un budget annuel de près de 1,7 million et compte sur une équipe de 40 employés. On y retrouve une imposante collection de plus de 200 000 documents.

À l'emploi de l'arrondissement depuis 1978, Mme Danielle Champagne assume la direction de ce service depuis 1992, avec la complicité de ses bibliothécaires qui ont à cœur d'offrir un service de haute qualité dans les quatre sphères suivantes :

Services techniques

Le développement de la collection et la gestion des services techniques sont assurés par Mme Linda Pagé, de concert avec l'équipe de techniciens et de commis en documentation qui travaille à préparer et à cataloguer les documents avant leur mise en circulation.

Services au public

Mme Brigitte Gagnon est responsable de la gestion informatisée de la bibliothèque et des services au public en ce qui a trait à la circulation des documents, à l'inscription, aux politiques de prêt, aux réservations et aux retards. Assistée par Mme Diane Murphy, elle supervise l'équipe qui travaille au comptoir de prêt et répond aux demandes des abonnés.

Animation et référence

Mme Martha Frey est responsable de l'équipe d'animation et d'aide au lecteur. En plus de voir à la mise sur pied de toute une gamme d'activités et de sessions de formation accessibles à tous les usagers, son équipe répond aux questions de référence et aide l'usager à repérer les documents qu'il recherche.

Centre d'affaires

Mme Catherine Gobeil voit au bon fonctionnement des postes informatiques mis à la disposition du public et assure la gestion du Centre d'affaires.doc qui offre une collection spécialisée à l'intention des gens d'affaires et des personnes en recherche d'emploi.



PRÉSIDENT SUPPLÉANT

M. Joseph Vassallo, conseiller du district n° 24 (secteurs R-S) exerce les fonctions de président suppléant de l'arrondissement jusqu'au 12 janvier 2004.



A C T U A L I T É S



Salon des métiers d'art

Un événement à ne pas manquer

2



PROGRAMME

03
04

Programme art et culture 2003-2004

3

VILLE de
LONGUEUIL
bonjour !



De nouveaux numéros
de téléphone pour
nous joindre

8

Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances publiques auront lieu les lundis 10 novembre et 8 décembre à 20 h à la salle du conseil de l'arrondissement, au 2001, boulevard Rome.
On peut joindre les membres du conseil d'arrondissement au 463-7031.

Loisir, culture. et vie communautaire

ORDRE DU MÉRITE DE BROSSARD

APPEL DE CANDIDATURES

L'Ordre du mérite de Brossard est la plus haute récompense décernée à des citoyens de l'arrondissement qui se sont démarqués par leur engagement communautaire hors du commun, pour avoir excellé dans un domaine en particulier ou pour avoir accompli une œuvre exceptionnelle, un fait marquant.

L'Ordre du mérite de Brossard sera attribué en février 2004 pour une dix-neuvième année consécutive.

Les candidatures sont étudiées en tenant compte des critères suivants :

- l'engagement du candidat dans son domaine (humanitaire, culturel, sportif, ou autre);
- la continuité de son engagement en termes d'années;
- l'impact local, régional ou international du fait à honorer;
- l'accomplissement d'une performance ou la réalisation d'une action significative.

Pour soumettre une candidature, vous devez remplir le formulaire d'inscription que vous pouvez vous procurer au comptoir du Service du loisir et du développement communautaire de l'arrondissement de Brossard (2001, boulevard Rome), à la bibliothèque (7855, avenue San-Francisco) ou en communiquant avec Mme Danielle Proulx David au 463-7100, poste 5207.

La date limite des mises en candidature est le 7 novembre 2003.

7 DÉCEMBRE : LA GUIGNOLÉE

Nous vous invitons à la plus grande générosité lorsque les bénévoles sonneront à votre porte le dimanche 7 décembre prochain lors de la traditionnelle guignolée.

Soyez assurés que tous les dons reçus (argent, vêtements et denrées alimentaires non périssables) seront distribués à des familles de l'arrondissement de Brossard dans le besoin.

LOISARD HIVER

La distribution de l'édition hiver 2004 du Loisard est prévue pour le mercredi 3 décembre 2003. Surveillez votre boîte aux lettres !



10^e ANNIVERSAIRE DU SALON DES MÉTIERS D'ART DE BROSSARD

UN ÉVÉNEMENT À NE PAS MANQUER !

Un vaste éventail de créations originales proposées par une cinquantaine d'artisans.

Au Centre socioculturel
7905, avenue San-Francisco

- le vendredi 21 novembre de 16 h à 21 h;
- le samedi 22 novembre de 10 h à 20 h;
- le dimanche 23 novembre de 11 h à 17 h.

ENTRÉE LIBRE

STATIONNEMENT GRATUIT

Pour renseignements :
463-7100, poste 5203

Une réalisation conjointe du comité organisateur du Salon des métiers d'art et du Service du loisir et du développement communautaire.

DÉBUT DE LA SAISON D'EXPOSITIONS À BROSSARD

À la Galerie Renée-Blain du Centre socioculturel

Après le coup d'envoi de la saison 2003-2004 donné par la présentation de la rétrospective des 25 années de carrière du peintre vibrationniste François Faucher, nous vous invitons à venir admirer les œuvres de l'artiste peintre Diane Lelièvre et du sculpteur Normand Pelletier qui seront exposées jusqu'au 9 novembre.

Suivra, du 16 novembre au 14 décembre, l'exposition *L'hiver sous toutes ses formes* présentée par les membres du Groupe Brosse art inc.

Au Hall des arts de l'hôtel de ville

Jusqu'au 31 octobre, le public peut admirer les dessins au fusain de Alain Provencher.

Du 7 novembre au 9 janvier, ce sont les œuvres du peintre longueuillois Beas qui orneront les murs du Hall des arts.

Pour renseignements :
463-7100, poste 5203



Diane Lelièvre



Normand Pelletier



Alain Provencher



Beas

CHAMPIONNAT JUNIOR DU QUÉBEC EN HALTÉROPHILIE

Le samedi 6 décembre, l'arrondissement de Brossard sera l'hôte de la plus importante compétition annuelle de niveau junior en haltérophilie au Québec. Environ 160 athlètes, garçons et filles âgés de 12 à 20 ans, sont attendus.

L'événement aura lieu à l'école secondaire Antoine-Brossard de 9 h à 18 h. Vous êtes invités à venir encourager tous les haltérophiles, dont le champion en titre, Alexis Demers.

Cette compétition est organisée par le Club d'haltérophilie « Obélix » de Brossard, en collaboration avec le Service du loisir et du développement communautaire.

Bonne chance à tous les athlètes !



Le champion junior 2002 du Québec, Alexis Demers, membre du Club d'haltérophilie « Obélix » de Brossard.

Brossard longueuil

Coordination

et réalisation : Linda Vandal
Chef du Service à la clientèle

Collaboration :

Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection, Service des travaux publics et Service du loisir et du développement communautaire

Renseignements :

Mairie d'arrondissement de Brossard
2001, boulevard Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5
Téléphone : 463-7030

Prochaine édition : Décembre 2003

DES COMITÉS QUI TRAVAILLENT POUR VOUS

Formés d'élus et de citoyens de l'arrondissement de Brossard, deux comités assistent le conseil d'arrondissement dans l'analyse des besoins et le suivi des services quant à l'offre et à la qualité de l'exécution de ceux-ci dans certains dossiers.

La présidence et la vice-présidence de ces comités sont assumées par des membres du conseil d'arrondissement.

Comité « services aux citoyens »

Ce comité est chargé d'analyser les dossiers d'activités et d'événements spéciaux et d'équipements des parcs et loisirs et d'assurer le suivi des services relevant des travaux publics de l'arrondissement. Il assiste également le Service du loisir et du développement communautaire dans la réalisation de projets ou d'événements spéciaux et s'assure du suivi des diverses politiques en matière de loisir, culture et vie communautaire.



Président :
Joseph Vassallo



Vice-président :
Noé Leclerc

Comité « urbanisme, environnement, transport et circulation »

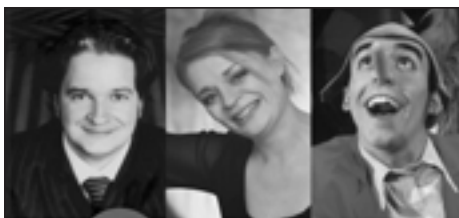
Ce comité voit à l'analyse et à l'étude de différents dossiers, dont ceux de l'aménagement du territoire et de l'utilisation des pesticides. Il s'assure du suivi des différents projets visant à améliorer le transport et la circulation.



Président :
Jean-Gilles
Senécal



Vice-président :
Yves E.
Lampron



03
04
PROGRAMME

Quelques
excellents
billets
encore
disponibles

Variétés

Daniel Lemire
8 novembre *complet*

**ANGÈLE DUBEAU
& LA PIETÀ**
24 janvier

LOUIS-JOSÉ HOUDE
7 février *complet*
8 février *supplémentaire*

MICHEL RIVARD
28 février

PETER MACLEOD
13 mars

Théâtre

LES BELLES-SOEURS
30 novembre *complet*

**LES FOURBERIES
DE SCAPIN**
21 février

**LA BOUTIQUE AU
COIN DE LA RUE**
26 mars

Au p'tit théâtre

**LE TEMPS COURT,
MARITHÉ!**
2 novembre

**L'ESPRIT DE NOËL
AVEC LISE MAURAS**
14 décembre

PINOCCHIO
22 février

ARTHUR L'AVENTURIER
21 mars

Café-concert

**QUATUOR DE
SAXOPHONES
NOTA BENE**
16 novembre

FRANÇOIS MARANDA
1^{er} février

**CLAUDE RÉGIMBALD
ET NATHALIE CHATELAIN**
28 mars

Brossard
longueuil

**BILLETS PRÉSENTMENT EN VENTE
AU COMPTOIR DU SERVICE DU LOISIR ET DU
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE BROSSARD
2001, BOULEVARD ROME**

POUR RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS :

463-7133

WWW.LONGUEUIL.CA

Renseignements utiles



STATIONNEMENT DANS LES RUES

Il est interdit de stationner un véhicule plus de 4 heures consécutives à un même endroit.

Du 15 novembre au 15 avril, il est interdit de stationner un véhicule dans la rue entre 2 h et 8 h, à l'exception des cas suivants :

- la nuit de samedi à dimanche;
- au cours de la période du 23 décembre au 5 janvier;
- lorsque le stationnement en alternance est autorisé par un panneau de signalisation;
- lorsque les véhicules sont munis de vignettes.

Lors d'une chute de neige où l'accumulation est de 5 cm ou plus, aucune exception n'est tolérée. Durant la chute de neige et jusqu'au déblaiement complet, il est strictement interdit de stationner dans la rue.

Les citoyens qui ne peuvent aménager suffisamment de places de stationnement sur leur terrain pour leurs véhicules sans enfreindre la réglementation en vigueur peuvent se procurer une ou plusieurs vignettes auprès du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection. Des frais d'administration non remboursables sont exigés pour l'étude de leur dossier. Les vignettes sont par la suite vendues à l'unité.

Durant cette même période, le stationnement est autorisé pour une période maximale de 72 heures dans certains endroits publics :

- Centre communautaire Nathalie-Croteau, 2210, rue André;
- Centre communautaire Vanier, 3300, rue Bernard;
- Aréna Michel-Normandin, 3105, boulevard Rome;
- Parc Léon-Gravel, à côté du 9126, boul. Marie-Victorin;
- Piscine Roger, 850, rue Robert;
- Centre socioculturel, 7905, avenue San-Francisco;
- Parc Champlain, face au 1745, rue Therrien;
- Parc Victorin, rue Pothier, angle Prévert.

Les utilisateurs doivent enlever leur véhicule le plus rapidement possible lorsqu'il y a accumulation de neige afin de permettre au Service des travaux publics de déneiger adéquatement les lieux.

Aucune réservation d'espace n'est toutefois possible et la Ville n'assume aucune responsabilité pour tout dommage, vol, vandalisme ou autres incidents qui pourraient survenir dans ces endroits.

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

L'installation d'un abri d'auto temporaire (structure et toile) n'est permise que du 1^{er} novembre d'une année au 30 avril de l'année suivante.

La distance minimale prescrite est de 2 mètres du pavage de la rue.

Pour renseignements : Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection, 463-7033.



DÉNEIGEMENT

Déneigement des terrains privés

Nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter la neige dans la rue, en bordure de la rue ou sur le trottoir.

Déneigement des voies publiques

Pour une chute de neige ne dépassant pas 3 cm, il y a épandage de fondant et d'abrasif sur les viaducs, les boulevards, les artères principales et les rues collectrices. On procède à cet épandage dans

les rues résidentielles lors de pluies verglaçantes.

Le déblaiement des trottoirs, des allées piétonnières, des boulevards, des artères principales et des rues collectrices débute lorsque l'accumulation atteint 3 cm. Dans les rues locales, le déblaiement débute lorsque l'accumulation atteint 5 cm.

Pour renseignements : Service des travaux publics, 463-7034.

RAMONAGE DE CHEMINÉES

Il est obligatoire de faire ramoner au moins une fois par année toute cheminée desservant un appareil de chauffage à combustible solide.

Chaque année, l'arrondissement émet un permis de sollicitation à un ou à des entrepreneurs spécialisés et fixe le tarif pour ce service.

Le service de nettoyage de la base de la cheminée et des tuyaux à fumée intérieurs peut vous être offert par l'entreprise, mais il n'est pas inclus dans le coût du ramonage.

Pour renseignements : Service de sécurité incendie, division prévention, 463-7038.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OU AVEZ LA GARDE D'UN CHIEN ?

Certaines règles doivent être respectées.

- Votre chien doit porter une médaille d'immatriculation. La période de validité de celle-ci est du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante et son coût est de 30 \$. Un rabais de 10 \$ est accordé sur présentation d'une preuve de stérilisation de votre animal.
- Votre chien doit être tenu en laisse.

- Vous devez ramasser ses excréments et en disposer de manière hygiénique.
- À l'exception des chiens-guides, la présence de chiens est interdite dans les parcs et autres endroits publics.

Pour obtenir la médaille de votre animal, vous n'avez qu'à vous présenter, avec les documents requis, au comptoir de perception situé au 2001, boulevard Rome (463-7272).

LES ANIMAUX NUISIBLES

Si vous êtes importunés par des mouffettes, des marmottes ou autres petits animaux, veuillez communiquer avec la Société de contrôle d'animaux domestiques au 656-1007.

Renseignements utiles



L'EAU, UNE RICHESSE À PRÉSERVER

L'eau que nous utilisons, qu'elle provienne des robinets situés à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment que nous occupons, est une eau traitée, propre à la consommation.

À Brossard, chaque bâtiment est muni d'un compteur d'eau dont la lecture est faite à la fin du mois de mai ou au début du mois de juin de chaque année. Une facture correspondant à votre con-

sommation vous est par la suite envoyée, généralement en septembre. Cette façon de procéder fait en sorte que vous ne payez que pour l'eau que vous consommez.

Il est parfois bon de réviser nos habitudes de consommation puisque, non seulement l'utilisation de l'eau peut-elle devenir coûteuse, mais cette ressource est aussi une richesse épuisable !

MAISONS UNIFAMILIALES COMMENT CONNAÎTRE VOTRE CONSOMMATION D'EAU PAR OCCUPANT

1. Consultez votre facture et trouvez la case qui indique le nombre moyen d'occupants déclaré au releveur lors de la lecture du compteur et celui de la consommation moyenne par occupant (cases situées au milieu à gauche).
2. Repérez, dans le tableau ci-contre, la colonne et la ligne correspondant aux nombres trouvés sur votre facture. Le résultat de ce croisement vous indiquera le nombre de foyers ayant une consommation semblable à la vôtre. Plus ce nombre est élevé, plus votre consommation est représentative de la majorité des foyers.

3. Évaluez votre situation et, selon votre conclusion, faites inspecter vos conduites d'aqueduc ou réviser vos habitudes de consommation.

Exemple : Si votre famille est composée de 4 occupants et que votre consommation moyenne est de 75 mètres cubes par occupant par année, votre consommation représente donc celle de la majorité des foyers.

ANNÉE 2002-2003

Nombre de foyers et consommation annuelle par occupant

Taille de la famille		0,5 à 1,4	1,5 à 2,4	2,5 à 3,4	3,5 à 4,4	4,5 à 5,4	5,5 à 6,4
Mètres cubes	Gallons	Nombre de foyers	Nombre de foyers	Nombre de foyers	Nombre de foyers	Nombre de foyers	Nombre de foyers
20 à 59	4 444 à 13 111	98	334	373	593	94	300
60 à 99	13 333 à 22 100	260	1 451	1 358	1 905	197	726
100 à 139	22 222 à 30 889	261	1 466	1 003	936	64	319
140 à 179	31 111 à 39 778	177	783	373	250	23	77
180 à 219	40 100 à 48 667	124	316	114	58	5	27
220 à 259	48 889 à 57 556	82	145	55	14		13
260 à 299	57 778 à 66 444	59	74	19	19	1	4
300 à 339	66 667 à 75 333	43	47	22	12		1
340 à 379	75 556 à 84 222	25	32	9	1		1
380 à 419	84 444 à 93 111	16	23	5			1
420 à 459	93 333 à 102 100	11	6	3	3		
460 à 499	102 222 à 110 889	6	7	2	1		1
500 à 599	111 111 à 133 111	8	11	3	3		1
600 à 1 001	133 333 à 222 444	23	14	7	4		
Total		1 193	4 709	3 346	3 799	1 471	384

Vous pouvez aussi consulter le tableau complet publié sur le site Internet : longueuil.ca

Renseignements : Info-taxes, 463-7272

OÙ ET QUAND DISPOSER SES ORDURES

Ordures ménagères

La collecte d'ordures ménagères est effectuée le mercredi. Le ramassage des meubles, matelas et appareils électroménagers a lieu au même moment.

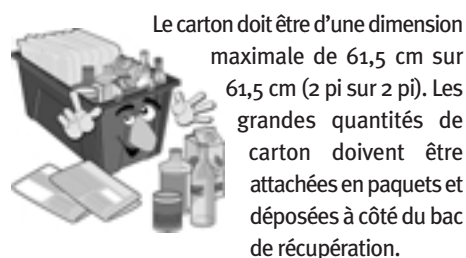
Afin d'offrir un environnement de qualité, il est interdit de déposer ses ordures en bordure de la rue avant 20 h le mardi.

Les poubelles utilisées doivent être fermées et étanches, fabriquées de métal ou de matière plastique, munies de poignées rigides extérieures et d'un couvercle. Elles doivent être d'une capacité maximale de 100 litres (20 gallons) et, une fois remplies, ne peuvent excéder 25 kg (55 lb). Ce poids maximal doit également être respecté dans le cas des sacs de plastique.

Matières recyclables

La collecte des matières recyclables a lieu le vendredi. Il est à noter que la collecte prévue le 26 décembre 2003 sera reportée au 2 janvier 2004.

Les matières recyclables doivent être divisées en deux catégories : papier/carton et plastique/verre/métal/contenants de lait ou de jus.



Le carton doit être d'une dimension maximale de 61,5 cm sur 61,5 cm (2 pi sur 2 pi). Les grandes quantités de carton doivent être attachées en paquets et déposées à côté du bac de récupération.

Déchets domestiques dangereux

Les citoyens sont invités à venir porter leurs déchets domestiques dangereux au dépôt des ateliers municipaux de l'arrondissement, 3800, boulevard Matte.

D'ici la fin de l'année, le dépôt ne sera ouvert que le samedi 1^{er} novembre, de 9 h à 13 h.

Il s'agit d'un service gratuit pour les résidents de l'arrondissement. Une preuve de résidence est exigée : permis de conduire, compte de taxes ou bail.

Il est important de noter que les pesticides, les produits chimiques et les batteries d'automobile doivent être transportés dans des contenants hermétiques et être facilement identifiables.

Pour renseignements : Service des travaux publics, 463-7034.

Matériaux de construction

Les citoyens de Brossard peuvent se débarrasser de leurs matériaux de rénovation et de construction de façon pratique et écologique en se rendant à l'Éco-centre Matrec-Brossard situé au 8005, boulevard Grande-Allée, au sud-est de l'autoroute 30.

Du début novembre à la fin mars, l'Éco-Centre est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h. Il est fermé le dimanche.

Les citoyens de l'arrondissement bénéficient d'un tarif réduit s'ils ont préalablement trié les matériaux selon les catégories suivantes : béton/asphalte, bois, matériaux secs, métal, pneus, résidus verts et terre. Une preuve de résidence est exigée. Ce tarif réduit ne s'applique toutefois pas aux entrepreneurs, ni lorsqu'il s'agit d'activités commerciales.

Pour renseignements : Éco-Centre Matrec-Brossard, 462-0503.





Your Library, *a treasure at your fingertips!*

Dear Fellow Residents,

The Brossard library has always enjoyed an excellent reputation, of which we are very proud. In our new premises, where we have been since 2001, you can find both a traditional library and the benefits of modern information technologies. The library is one of our most attractive amenities, whether you wish to read, work, or simply browse. While encouraging recreational reading, the library also offers varied programs, with emphasis on education and training. To carry out its activities, the Library Department is supported by an annual budget of almost \$1.7M, and a team of 40 employees. It houses an impressive collection of over 200,000 documents.

A borough employee since 1978, Danièle Champagne took over the management of the Department in 1992. She and her team of librarians are dedicated to offering high-quality services in the following four areas:

Technical services

Linda Pagé is responsible for the development of the collection and the management of technical services, with the help of a team of technicians and documentation clerks who prepare and catalogue documents before they are put into circulation.

User services

Brigitte Gagnon is responsible for the computerized management of the library and for user services as regards the circulation of documents, registrations, loan policies, reservations and late returns. Assisted by Diane Murphy, she super-

vises the team that staffs the loans counter and answers the questions of library users.

Activities and references

Martha Frey is in charge of the reader information and activities team. In addition to organizing a whole range of activities and training sessions open to all library users, her team answers reference questions and helps users find the documents they are looking for.

The Business Centre

Catherine Gobeil sees to the smooth running of the computer work stations that are available to the public. She also manages the *Centre d'affaires.doc*, which provides business people and job seekers with specialized collections.



DEPUTY PRESIDENT

Mr. Joseph Vassallo, Councillor for district 24 (R and S sectors) will carry out the functions of deputy president until January 12, 2004.



THESE COMMITTEES ARE WORKING ON YOUR BEHALF

Two committees made up of elected representatives and residents assist the Borough Council in analyzing needs and following up on the quality and delivery of certain services.

Both committees are chaired by Borough Council members.

Resident Services Committee

This committee is responsible for analyzing issues related to special events and activities, park and recreational equipment, and for following up on services related to the Borough's Public Works Department. The committee also assists the Recreation and Community Life Department in carrying out special projects or events and ensures follow-through on various policies regarding recreation, culture and community life.



Chairperson:
Joseph Vassallo



Vice-Chairperson:
Noé Leclerc

Town Planning, Environment, Transport and Traffic Committee

This committee oversees the analysis and study of a variety of issues, among them town planning and pesticide use. It also follows-up on various projects aimed at improving transport and traffic flow.



Chairperson:
Jean-Gilles Sénécal



Vice-Chairperson:
Yves E. Lampron

I join all my colleagues of the Borough Council in applauding the remarkable achievements of all these employees who work tirelessly to ensure a good quality of life in our community.

Nicole Carrier

Nicole Carrier
Brossard Borough President

DECEMBER 7: LA GUIGNOLÉE COMES A'KNOCKING

We invite you to give generously when volunteers knock on your door on Sunday, December 7, for *La Guignolée*, the traditional door-to-door drive.

Please rest assured that all donations—cash, clothing and non-perishable goods—will be distributed to needy Brossard Borough families.

Borough Council Meetings

The next public meetings of the Borough Council will be held on Monday, November 10 and December 8, at 8 p.m., in the Borough Council Chambers, 2001 Rome Boulevard. Council members may be reached by phone at 463-7031.

Municipal by-laws



STREET PARKING

It is prohibited to park a vehicle for more than 4 consecutive hours in the same spot.

From November 15 to April 15, it is prohibited to park a vehicle on the street between 2 and 8 a.m., with the following exceptions:

- The night of Saturday to Sunday;
- During the period between December 23 and January 5;
- When alternative parking is permitted by a traffic sign;
- When vehicles display the appropriate parking stickers.

During a snowfall where the accumulation is 5 cm or more, no exceptions are tolerated. Street parking is strictly forbidden during a snowfall and until snow clearing operations have been completed.

Where residents are unable to provide sufficient parking spaces on their own property for their vehicles without contravening the current by-laws, they may obtain one or more stickers from the Town Planning, Permits and Inspection Department. A non-refundable fee is required for studying your case, following which you can buy individually-priced stickers.

During this same period, parking is authorized for a maximum of 72 hours in certain public spots:

- Centre communautaire Nathalie-Croteau, 2210 André Street;
- Centre communautaire Vanier, 3300 Bernard Street;
- Aréna Michel-Normandin, 3105 Rome Boulevard;
- Parc Léon-Gravel, adjacent to 9126 Marie-Victorin Boulevard;
- Piscine Roger, 850 Robert Street;
- Centre socioculturel, 7905 San-Francisco Avenue;
- Parc Champlain, facing 1745 Therrien Street;
- Parc Victorin, on Pothier Street, corner of Prévert.

Users must remove their vehicles as quickly as possible when snow accumulates to allow the Public Works Department to adequately clean the area.

It is not possible to reserve a parking space and the City cannot be held responsible for any damage, theft, vandalism, or other damage that may occur in these locations.

WHERE AND WHEN TO DISPOSE OF YOUR GARBAGE

Household refuse

Household refuse is collected on Wednesday. Furniture, mattresses and kitchen appliances are collected at the same time.

To preserve the quality of our environment, it is forbidden to put out garbage to the curb before 8 p.m. on Tuesday.

Garbage cans must be closed and waterproof, made of metal or plastic material and fitted with rigid handles and a lid. They must have a maximum capacity of 100 litres (20 gallons) and, once full, must not exceed 25 kg (55 lbs.) in weight. Plastic bags must also not exceed this maximum weight.

Recyclable material

Recyclable material is collected on Friday. Please note that the recycling collection scheduled for December 26, 2003 has been postponed to January 2, 2004.

SNOW-CLEARING

Snow-clearing on private property

We wish to remind you that it is forbidden to throw snow into the street, onto the side of the street, or onto the sidewalk.

Clearing of public roads

For snowfalls of 3 cm or less, de-icing and abrasive material is spread on bridges, boulevards, and main traffic and collector roads. This treatment is also extended to residential streets if freezing rain occurs.

Snow-clearing operations begin on sidewalks, pedestrian pathways, boulevards, and on main traffic and collector roads when the accumulation of snow reaches 3 cm. Clearing on local roads begins when accumulation reaches 5 cm.

CHIMNEY SWEEPING

It is mandatory to have chimneys serving a solid fuel-burning appliance swept at least once a year.

Each year, the Borough issues a permit to one or more contractors specializing in this type of work, and sets the rate for this service.

The contractor may offer to clean the chimney base and the pipes inside the house but this is not included in the basic rate for sweeping the chimney.

Information: Fire Department, Prevention Division, 463-7038.

Recycled material must be divided into two categories: paper/cardboard, and plastic/glass/metal/juice or milk containers.

Cardboard must be no larger than 61.5 cm x 61.5 cm (2 ft. x 2 ft.). Large quantities of cardboard should be tied in bundles and left beside the recycling container.

Household hazardous waste

Residents are invited to take their household hazardous waste to the depot at the borough's municipal yard located at 3800 Matte Boulevard.

The depot will be open on Saturday, November 1, from 9 a.m. to 1 p.m.

This is a free service for borough residents. Proof of residence is required in the form of a driving licence, property tax bill, or rental lease.

It is important to note that pesticides, chemical products and car batteries must be transported in hermetically-sealed containers and be easily identifiable.

For further information, please call the Public Works Department at 463-7034.

Construction Material

Brossard residents may dispose of their renovation and construction material in an ecological and practical manner by going to the Eco-Centre Matrec-Brossard located at 8005 Grande-Allée Boulevard, south-east of Autoroute 30.

From the beginning of November until the end of March, the Eco-Centre is open Monday to Friday from 7:30 a.m. to 5:30 p.m. and on Saturday from 9 a.m. to 1 p.m. The Centre is closed on Sunday.

Borough residents benefit from a reduced rate if material has been sorted beforehand into the following categories: concrete/asphalt, wood, dry material, metal, tires, garden refuse and earth. Proof of residence is required. Please note that the reduced rate does not apply to contractors or commercial activities.

For further information, please call the Eco-Centre Matrec-Brossard at 462-0503.

SINGLE-FAMILY HOMES

HOW TO DETERMINE YOUR WATER CONSUMPTION PER OCCUPANT

1. On your invoice, locate the box that indicates the average number of occupants declared to the meter reader and the average consumption per occupant (boxes located centre left).
2. Go to the table you'll find on our website (longueuil.ca) and select the column and line corresponding to the numbers on your invoice. The result indicates the number of households with a consumption similar to yours. The higher the number, the more representative your consumption is of the majority of households.
3. Assess your situation. If your consumption seems high, have your water pipes inspected or review your consumption habits.

Information: Info-Taxes, 463-7272.

TEMPORARY CAR SHELTERS

The installation of temporary car shelters (metal structures with fabric covers) is permitted between November 1 of one year and April 30 of the following year.

The shelter must be at least 2 metres from the street pavement.

For information, please call the Town Planning, Permits and Inspection Department: 463-7033.

PESTS

If you are inconvenienced by skunks, groundhogs or other small animals, please contact the Société de Contrôle D'animaux Domestiques at 656-1007.

DO YOU OWN OR LOOK AFTER A DOG?

You must follow certain rules:

- Your dog must carry a licence tag. The cost is \$30 and it is valid from July 1 of one year to June 30 of the following year. A \$10 rebate applies if proof is provided that your dog has been neutered. To obtain this licence, simply go to the collection counter at 2001 Rome Boulevard.
- Your dog must be kept on a leash.
- You must scoop up after your dog and dispose of excrements in a hygienic manner.
- With the exception of guide dogs, dogs are not allowed in parks and other public places.



Recreation, culture and community life

BROSSARD ORDER OF MERIT CALL FOR CANDIDATES

The Brossard Order of Merit is the highest honour that can be bestowed on borough residents who have demonstrated outstanding involvement in their community, excelled in a particular field, have accomplished outstanding work, or made their mark in some other way.

In February 2004, the Brossard Order of Merit will be awarded for the nineteenth consecutive year.

Candidates will be evaluated according to the following criteria:

- The candidate's involvement in his or her field (humanitarian, cultural, sporting or other);
- The number of years of sustained involvement;
- The local, regional, or international impact of the work or deed for which the candidate is to be honoured;
- The achievement of a truly significant performance or deed.

To nominate someone, you must complete an application form that you may obtain from the Recreation and Community Life Department (2001 Rome Boulevard), from the library (7855 San-Francisco Avenue) or by contacting Danielle Proux David at 463-7100, ext. 5207.

Deadline for nominations is November 7, 2003.

DON'T MISS IT THE 10TH ANNIVERSARY OF BROSSARD'S SALON DES MÉTIERS D'ART!

A vast collection of original creations by some fifty craftspeople

At the Centre socioculturel
7905 San-Francisco Avenue

Friday, November 21 from 4 to 9 p.m.
Saturday, November 22 from 10 a.m. to 8 p.m.
Sunday, November 23 from 11 a.m. to 5 p.m.

**FREE ENTRY
FREE PARKING**

For information: 463-7100, ext. 5203.

A joint presentation of the Salon des métiers d'art Organizing Committee and the Brossard Recreation and Community Life Department.

TEENAGE VOLUNTEERS AT THE LIBRARY

The library has the good fortune to have found two young computer enthusiasts to help out with the computer workshops. Muhannad Al-Salem and Rami Abu-Sido provide valuable help during the Internet practise sessions. They supervise three introductory courses and offer basic computer assistance as needed.

We thank them both for their involvement!

WINTER LOISARD

Distribution of the Winter 2004 edition of Loisard is scheduled for Wednesday, December 3, 2003. Look for it in your mailbox!

WHAT'S NEW AT THE LIBRARY?

Help with school projects

The children's section of our website "Place des jeunes" now contains a page of Internet links. These French and English websites deal with some of the most common research subjects. An invaluable tool for elementary school students!

The literary notice board

Don't forget to check out the literary notice board in the library entrance to keep up with events in the literary world. The librarians have also provided lists of reading suggestions for your pleasure and information.

A tool for parents and young readers

Young children who are just starting to learn to read can now quickly find easy-to-read books on the shelves since they are now identified by stickers. The collection selected offers a large choice of reading material, from very short, illustrated stories to short novels. Browse through the books with your young reader to share the pleasure of reading!



CITY of LONGUEUIL hello !



Borough Hall

2001 Rome Boulevard

General information 463-7030
Borough Council 463-7031
Borough Manager's Office 463-7032
Resident Services 463-7030
Administrative Services 463-7029
Town Planning, Permits
and Inspection 463-7033
Recreation and Community Life ... 463-7035

NEW TELEPHONE NUMBERS FOR CONTACTING US

PLEASE KEEP

These departments are open Monday to Friday from 8:30 a.m. to 4:30 p.m. with the exception of the Recreation and Community Life Department service counter which is open:

- Monday, Wednesday, Thursday and Friday: from 8:30 a.m. to 4:30 p.m.
- Tuesday: from 8:30 a.m. to 8:30 p.m.
- Saturday: from 9 a.m. to 12 p.m.

Library Department 463-7130

7855 San-Francisco Avenue

Fall schedule:

- Monday and Friday: from 1:30 to 9:30 p.m.
- Tuesday and Thursday: from 9:30 a.m. to 9:30 p.m.
- Wednesday: closed
- Saturday: from 10 a.m. to 5 p.m.
- Sunday: from 11 a.m. to 5 p.m.

Public Works Department 463-7034

3800 Matte Boulevard

Business hours:

Monday to Friday from 7:30 a.m. to 4:30 p.m.

Centre socioculturel 463-7131

7905 San-Francisco Avenue

Other important phone numbers:

Emergencies – Police and Fire 911
General information
City of Longueuil 463-7000
Police – General information 926-7920
Fire Department
General information 463-7036
Fire Department
Prevention Section 463-7038
Info-Assessment line 463-7177
Info-Pesticide line 463-7333
Info-Tax line 463-7272



VILLE de LONGUEUIL bonjour !

À CONSERVER !



DE NOUVEAUX NUMÉROS DE TÉLÉPHONE POUR NOUS JOINDRE

Mairie d'arrondissement
2001, boulevard Rome

Renseignements généraux 463-7030
Conseil d'arrondissement 463-7031
Direction d'arrondissement 463-7032
Service à la clientèle 463-7030
Service de l'administration 463-7029
Urbanisme, permis
et inspection 463-7033
Loisir et développement
communautaire 463-7035

*Les services situés à la mairie
d'arrondissement sont ouverts du lundi au
vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.*

Seule exception, le comptoir du Service du loisir
et du développement communautaire, qui est
ouvert :

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30;
- Mardi de 8 h 30 à 20 h 30;
- Samedi de 9 h à 12 h.

Service de la bibliothèque 463-7130
7855, avenue San-Francisco



Horaire d'automne :

- Lundi et vendredi de 13 h 30 à 21 h 30;
- Mardi et jeudi de 9 h 30 à 21 h 30;
- Mercredi, fermé;
- Samedi de 10 h à 17 h;
- Dimanche de 11 h à 17 h.

Service des travaux publics 463-7034
3800, boulevard Matte



Heures d'ouverture
Lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 30

Centre socioculturel 463-7131
7905, avenue San-Francisco



Autres numéros de téléphone importants
Urgences – police et incendie 911

Renseignements généraux
Ville de Longueuil 463-7000

Police –
Renseignements généraux 926-7920

Sécurité incendie –
Renseignements généraux 463-7036

Sécurité incendie
Division prévention 463-7038

Ligne Info-évaluation 463-7177

Ligne Info-pesticides 463-7333

Ligne Info-taxes 463-7272

Bibliothèque

DES ATELIERS DESTINÉS AUX GENS D'AFFAIRES

Centre d'affaires
.doc

Depuis le printemps dernier, le *Centre d'affaires.doc* de la bibliothèque offre des ateliers destinés aux gens d'affaires.

Le prochain *Exporter, guide de préparation*, aura lieu à la bibliothèque le vendredi 7 novembre, de 9 h à 12 h, en compagnie de M^e Stéphane Duranleau, avocat en droit commercial, B.C.L.,

LL.B., P.A.C.I. et président de Consulimex International inc.

Le coût est de 25 \$ pour les membres du Centre et de 35 \$ pour les non-membres.

Pour vous inscrire, communiquez avec le *Centre d'affaires.doc*, au 463-7134, au plus tard le mercredi 5 novembre.

RENCONTRE AVEC L'AUTEURE NICOLE FYFE-MARTEL

Le Club de lecture de la bibliothèque vous convie à une rencontre avec Nicole Fyfe-Martel, le lundi 10 novembre, à 19 h.

Après avoir enseigné les arts plastiques au secondaire, Nicole Fyfe-Martel se consacre maintenant à l'écriture. L'auteure discutera de son premier roman, *Hélène de Champlain 1, Manchon et dentelle*, roman publié aux éditions Hurtubise

HMH, qui a comme toile de fond l'histoire intime de l'épouse de Champlain. Un roman historique à savourer !



DEUX ADOS BÉNÉVOLES À LA BIBLIOTHÈQUE

Nous avons la chance de compter parmi l'équipe de la bibliothèque deux jeunes bénévoles passionnés d'informatique : Muhannad Al-Salem et Rami Abu-Sido. Ces jeunes participent au programme de formation et fournissent une aide

précieuse lors des pratiques sur ordinateur. Pour les trois cours d'initiation à Internet, ils supervisent les séances et offrent un soutien informatique de base au besoin.

Merci à ces jeunes pour leur engagement !

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Pour faciliter les recherches scolaires

Dans la section « Place des jeunes » du site Internet de la bibliothèque, nous proposons plusieurs sites français et anglais traitant des sujets de recherche les plus fréquents. Un outil indispensable pour aider les jeunes du primaire !

Le babillard littéraire

N'oubliez pas de surveiller le babillard littéraire à l'entrée de la bibliothèque pour connaître les nouveautés et les activités du monde littéraire. Pour votre plaisir et votre information, vous y trouverez aussi des suggestions de lecture préparées par les bibliothécaires. Bonne lecture !



Un outil pour les parents et leurs jeunes lecteurs

Les jeunes lecteurs débutants peuvent maintenant repérer rapidement les livres de lecture facile sur les rayons grâce aux pictogrammes. Les collections ciblées offrent un large choix, allant de la très courte histoire illustrée au petit roman. N'hésitez pas à venir bouquiner avec votre jeune en phase d'apprentissage de la lecture et à partager avec lui le plaisir de lire !

